

résultats des recherches. En outre, des spécialistes en gestion et technogénie agricoles sont affectés à des endroits clés de la province. Les politiques ministérielles d'assistance au nord de l'Ontario, qui varient d'une année à l'autre, sont également administrées par la Direction. Celle-ci appuie et aide les Cercles 4-H et l'Association des jeunes cultivateurs de l'Ontario.

La Direction de l'économie domestique dirige un programme de vulgarisation pour les groupes ruraux féminins et les Cercles 4-H de sciences ménagères à l'intention des jeunes filles. Des programmes portent sur l'étude des aliments, la nutrition, le vêtement, le textile, l'ameublement, l'artisanat et la gestion ménagère.

La Direction de l'information publie et distribue plusieurs centaines de publications traitant d'agriculture et d'alimentation ainsi que de jardinage et d'économie domestique. Par des communiqués ainsi que des émissions radiophoniques et télévisées, elle transmet aux cultivateurs des renseignements sur les changements importants survenus en agriculture. La cinémathèque distribue au public plus de 2.000 films par an. La Direction coordonne l'activité du Service d'information sur les marchés qui fournit quotidiennement les plus récents cours des produits et des bulletins météorologiques aux organes d'information et aux agriculteurs grâce à des émissions radiophoniques et à des enregistrements sonores.

La Direction des sociétés agricoles et horticoles fournit conseils et aide financière aux sociétés d'agriculture et d'horticulture et aux associations de laboureurs et assure l'application de la Loi sur le drainage et de la Loi sur le drainage à carreaux de 1971.

La Direction de l'économie effectue des recherches sur la commercialisation, les politiques agricoles, la production, la mise en valeur des terres et l'industrie laitière; de concert avec Statistique Canada, elle recueille et publie des statistiques relatives à la production agricole et à la commercialisation.

**Manitoba.** Le ministère de l'Agriculture exerce son activité par l'entremise des quatre Divisions suivantes: Commercialisation et Production, Développement rural, Services régionaux et Services d'administration et des programmes. A l'intérieur de ces Divisions les Directions suivantes fournissent un large éventail de services.

La Direction de la zootéchnie élabore et applique des politiques visant à encourager l'amélioration et la production efficace de diverses catégories de bétail et de volailles, surveille le classement de la crème et fait l'inspection des fermes laitières et des fabriques de produits laitiers, et assure en collaboration avec les ministères fédéraux l'application de plusieurs lois destinées à favoriser la production de denrées de première qualité pour la protection du consommateur. La Direction des sols et des cultures encourage la mise au point, la production et l'amélioration des céréales, fourrages, cultures spéciales et horticoles, et favorise l'utilisation rationnelle de la terre par des programmes de conservation du sol; elle élabore et applique également des politiques visant à encourager le bon entretien des grandes cultures, la conservation du sol, la mise en valeur des terres et le désherbage. La Direction de l'économie s'occupe des programmes de formation et de perfectionnement dans le domaine de la gestion et de l'économie agricoles, et elle effectue des études spéciales et supervise le nouveau programme de diversification agricole. La Direction de la commercialisation voit à la création de débouchés et fait des recherches et des analyses visant à l'établissement de marchés à long terme pour les produits agricoles. Les renseignements sur les marchés et les données connexes sont transmis aux diverses directions du ministère, aux agriculteurs et au commerce agricole. La Direction des services vétérinaires dirige un laboratoire de diagnostic des maladies des animaux, assure l'application de la Loi sur les services vétérinaires régionaux et de la Loi sur les bourses d'études en sciences vétérinaires, et travaille en étroite collaboration avec des médecins vétérinaires et la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture à la lutte contre les maladies du bétail et des volailles.

La Direction des services techniques offre des programmes en génie agricole, en entomologie et en apiculture, et fournit une aide technique aux résidents ruraux qui installent dans leurs fermes des systèmes modernes de distribution d'eau.

La Direction des programmes communautaires et familiaux offre des programmes de formation et de perfectionnement en économie domestique et s'occupe de l'activité 4-H et jeunesse, de main-d'œuvre agricole, d'affaires communautaires, d'orientation rurale et d'analyse des ressources; elle dirige également le Centre de vulgarisation agricole de Brandon qui dispense des programmes de formation des adultes. Les Services de communications fournissent régulièrement des services de presse, de radio et de télévision à tous les organes d'information et ils publient et diffusent plus de 300.000 brochures, dépliants et circulaires